

On réclame une plus grande attention

Le Conseil régional des loisirs présente un rapport sur les Jeux d'été régionaux

par Marcel AUBRY

DRUMMONDVILLE — Le Conseil régional des loisirs du centre du Québec rendait public hier, son rapport final sur les Jeux d'été régionaux qui se sont déroulés dans notre région au cours de la dernière saison estivale. Les nombreuses analyses et commentaires que contient le rapport d'une soixantaine de pages traduisent un certain esprit de satisfaction de cette expérience mais réclament d'emblée un plus grand intérêt et une attention plus soutenue des médias d'information dans l'avenir.

À ce sujet, le responsable de l'information au CRL, M. Pierre Manseau, note qu'il ne fait aucun doute qu'un des problèmes majeurs auxquels ont à faire face les membres du comité d'organisation des Jeux régionaux est celui de la publicité. "Non pas que la publicité est difficile à faire dans la boîte", c'est-à-dire en parlant de l'organisation elle-même ou encore du Conseil régional de loisirs, mais du fait qu'elle (cette information-publicité) éprouve de la difficulté à se rendre partout sur l'étendue du territoire."

Selon M. Manseau, l'expérience de cette année porte à croire que l'intérêt porté par les reporters des médias d'information de notre territoire ne semble pas avoir toute l'importance que lors de la traditionnelle conférence de presse qui annonce la tenue de ces compétitions dans la région. Par la suite, l'intérêt décroît malheureusement pour ce qui touche les Jeux régionaux propres à notre région.

Le responsable de l'information poursuit d'ailleurs dans le même sens: "Pourtant, on va volontiers donner énormément d'importance aux finales provinciales parce que des "étrangers" viennent donner sur place une conférence de presse avec beaucoup de gadgets. Mais on sait très bien que les Jeux du Québec n'ont pas pour but de faire de super-athlètes avec les gens de chez-nous, et que la proportion des représentants d'une région au niveau provincial est infime en comparaison de la participation globale au niveau des compétitions régionales."

"L'important de toute cette question des Jeux du Québec se joue au niveau régional et local,

et par la suite, si des représentants peuvent nous représenter à un niveau plus large, c'est bien tant mieux pour eux et pour nous. C'est cette question de valeur qui semble être mal perçue des médias d'information", selon M. Manseau.

Soulignant qu'il ne faut pas non plus lancer la pierre trop vite et que le CRL, a quand même eu cette année une très bonne collaboration des différents médias de notre région, M. Manseau revient un peu plus loin à la charge en y allant d'une recommandation: que la Corporation des Jeux du Québec fasse la publicité des Jeux régionaux "qui sont tout de même la base la plus importante" à la tenue des compétitions provinciales.

"Puisqu'au plan local", souligne-t-il enfin, on donne, semble-t-il, beaucoup d'importance à ce qui vient de l'extérieur, la Corporation devrait mettre sur pied une série de bulletins publicitaires à être diffusés uniformément à travers les postes de télévision et de radio de la province et insistant sur les Jeux régionaux au niveau des régions.



Au cours d'une conférence de presse tenue au motel Boifran d'Arthabaska, M. Gilles Massé, député d'Arthabaska et ministre des Richesses naturelles, a parlé des réalisations dans son comté et à son ministère en 1972 et des projets de 1973. (Photo LeRo)

Au ministère des Richesses naturelles

Une politique cohérente sur l'énergie: action dominante

par Roger LEVASSEUR

VICTORIAVILLE — La mise au point d'une politique gouvernementale cohérente sur l'énergie a constitué l'action dominante du ministère des Richesses naturelles au cours de 1972. À cet effet, des documents importants ont été déposés au parlement sur l'orientation qu'entend suivre le ministère et le gouvernement touchant cet important secteur économique vital pour le Québec.

En émettant cette opinion devant les journalistes du comté d'Arthabaska, lors d'une conférence de presse, le ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, devait souligner que cette politique de l'énergie veut répondre aux besoins immenses des québécois. Immenses, en effet, puisqu'on évalue à \$1640-000.000 les valeurs de la consommation annuelle en pétrole, électricité, gaz naturel au Québec.

Gestes positifs

En regard de cette politique sur l'énergie, on a procédé à la structuration administrative de la direction générale de l'éner-

gie en lui offrant des cadres, des ingénieurs, des techniciens et une équipe compétente de chercheurs. De plus, une législation sur le commerce des produits pétroliers fut sanctionnée et des règlements en conséquence ont été adoptés et publiés.

Dans ce même ordre d'idée et suivant l'engagement pris dès 1970 au secteur du développement économique, le ministère des Richesses naturelles devait insister sur l'intensification de la recherche et de l'exploitation des gisements de pétrole et de gaz naturel. La nouvelle politique énergétique permettra au ministère d'accorder beaucoup plus de coudées à la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP) qui détient déjà des droits d'exploration sur 38,6 millions d'acres couvrant les terres basses du Saint-Laurent et la presque totalité des territoires surmergés dans le golfe Saint-Laurent. Cet effet du ministère et de SOQUIP est encourageant puisque de \$6 millions qu'on constituait les investissements effectués conjointement par SOQUIP et des compagnies privées dans le secteur de l'exploration et des forages, on esti-

me que les investissements à ces mêmes fins dépassent les \$10 millions en 1972.

Au cours de la même année l'assemblée nationale adopta le bill 82 qui autorise l'Hydro-Québec à exporter et à vendre pour une période de 20 ans à Consolidated Edison Company de New-York ou à Power Authority de l'état de New-York, notre surplus de production d'énergie de pointe soit une quantité d'énergie primaire n'excédant pas 800.000 kilowatts.

Enfin au même chapitre de l'énergie, un troisième objectif fixé en 1970 s'achève graduellement vers sa réalisation: le plan d'aménagement du territoire de la Baie James en vue de la mise en valeur du potentiel hydroélectrique d'abord mais également des autres richesses naturelles du territoire.

Cette rétrospective des activités du ministère des Richesses naturelles au cours de 1972 a permis au titulaire M. Massé, d'affirmer que l'action dominante du ministère sur l'énergie stimulera encore plus l'expansion économique vitale pour le Québec.

Les sportifs ont prouvé qu'ils désiraient ces Jeux

DRUMMONDVILLE (M.A.) — Le président du comité d'organisation des Jeux régionaux du centre du Québec M. Claude Désautels est d'avis que ceux-ci ont définitivement repris cet été du poil de la bête.

Selon lui, les sportifs de la région du centre du Québec ont dit qu'ils voulaient des Jeux régionaux et l'ont prouvé en inscrivant 26 disciplines au programme des Jeux régionaux du centre du Québec.

"Nous croyons réellement", souligne M. Désautels dans le rapport final remis hier "avoir atteint les objectifs qui avaient été fixés par les responsables du sport au début du mois de juin: les municipalités ont compris l'importance pour elles des Jeux et les associations régionales ont été à la hauteur en organisant des compétitions dans ces 26 disciplines". Soulignons que 3193 athlètes provenant de 55 municipalités différentes ont participé aux Jeux régionaux dans notre région.

Selon M. Désautels la participation massive de la population du centre du Québec à ces Jeux constituait un autre objectif de premier ordre. Il est évident que la tenue des Jeux du Québec n'a pas comme premier et seul but de "dénicher" les super-athlètes et les conduire à des super-compétitions. On vise en premier lieu à faire en sorte que le plus de gens possible soient sensibilisés aux différentes disciplines sportives.

M. Roméo Clément, Le commentaire du président du CRL M. Roméo Clément, s'inscrit d'ailleurs dans la même ligne de pensée: en effet, selon lui les Jeux du Québec tant au plan régional que lors de la finale provinciale ne prennent un sens que dans la mesure où l'on peut se servir de ce moyen non seulement pour démocratiser tout le domaine du sport mais aussi faire en sorte que l'accessibilité aux différentes disciplines sportives devienne un moyen d'éducation auprès de la population.

M. Armand Demers, Pour le directeur général du CRL M. Armand Demers l'organisation des Jeux régionaux s'est avérée, à toutes fins pratiques, un succès sur toute la ligne. Il se base, pour faire cet-

te affirmation, sur le fait que les trois objectifs principaux que s'étaient fixés les responsables ont été atteints: participation de la population à une plus grande variété de sports, participation des municipalités à la réalisation de ces Jeux et participation des associations régionales à l'organisation des Jeux et à la régionalisation sportive.

Pour lui, la participation obtenue à ces trois niveaux prouve que les Jeux régionaux du centre du Québec sont des manifestations extrêmement utiles à la région pour le développement du sport.

M. Claude-Henri Léveillé, Enfin l'animateur sportif du CRL, M. Claude-Henri Léveillé, rappelle qu'il fallait relancer fondamentalement l'idée et

la notion même des Jeux du Québec au niveau régional dans le centre du Québec ce qui a été fait. Selon lui dans les sports où le regroupement n'existait pas, les Jeux auront donné l'occasion d'amorcer la régionalisation.

Après avoir souligné quelques-uns des multiples effets bénéfiques de l'organisation des Jeux comme la création de 10 nouveaux clubs d'âge d'or dans la région, M. Léveillé se dit d'avis que l'avenir des Jeux semble encourageant en autant que dans l'organisation future de cette manifestation sportive, on mette l'accent sur l'impact social du phénomène en tant que manifestations sportives et culturelles.

Le programme de sensibilisation à la vie familiale a remporté un grand succès dans Richelieu

SOREL (L.B.) — 1973 est très prometteur pour le programme de sensibilisation à la vie familiale, si l'on en juge par les résultats obtenus l'an dernier. C'est ce qu'a souligné le président de la filiale de Sorrel Saint-Joseph, Tracy de l'Association canadienne pour la santé mentale, M. Louis-Philippe Foucault. En effet, l'Association a remporté un tel succès avec les parents, qu'on a doublé le nombre des inscriptions. En observant le comportement de leur enfant de 3 à 4 ans des parents apprennent comment réagir dans l'éducation quotidienne de leurs enfants. Ces cours si habilement dirigés par Mme Bernadette Bernard, ont une répercussion sur l'ensemble de la vie familiale. A la demande générale, une nouvelle série débutera l'entôt, a annoncé M. Foucault.

Au cours de 1972 la filiale locale de l'ACSM a fait des pressions auprès des autorités concernées en vue de hâter l'ouver-

ture de l'aile psychiatrique construite à l'Hôtel-Dieu de Sorrel. Un grand progrès a été effectué depuis quelques années en médecine interne, "et nous appuyons la poursuite des objectifs de l'administration du centre hospitalier", a ajouté M. Foucault.

Le projet de la filiale locale a souligné que le comité du cadeau de Noël pour le patient mental dirigé par Mme Huguet Desjardins a recueilli au-delà de \$1000, montant qui servira à l'achat de cadeaux qui ont été distribués quelques jours avant Noël aux patients mentaux de la région qui sont hospitalisés à l'hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe. M. Foucault a tenu à remercier tous les généreux donateurs.

Le président de la filiale locale a également rappelé le succès obtenu le 23 novembre dernier au colloque sur l'enfant et les troubles de l'apprentissage et de l'affectivité. Plus de 250 personnes ont discuté avec M. Daniel Bouffard criminologue au ministère des Affaires sociales des difficultés qu'éprouvent au moins douze pour cent des enfants du Québec. Des résolu-

Le ministre Massé fait un bilan de la dernière année

Le secteur minier du Nord-ouest québécois a été une des préoccupations majeures

par Roger LEVASSEUR

VICTORIAVILLE — Le secteur minier dans le territoire du Nord-ouest québécois, vivement éprouvé par la fermeture de plusieurs mines, a été une des préoccupations majeures du ministère des Richesses naturelles au cours de l'année 1972. En vue de stimuler l'exploitation et l'exploration des gisements miniers du secteur, le ministère engagera \$3,6 millions pour la construction d'une nouvelle route de 22 milles et d'un pont sur la rivière Bell à Matagami. Les deux donnant accès à la nouvelle mine "Orchan Mines Limited", à Chute-Rouge.

En plus de récolter quelque \$15 millions en droits miniers au cours de 1972, le ministère des Richesses naturelles a maintenu son bureau de développement du Nord-ouest québécois commandé en coopération financière avec Ottawa des levés géophysiques au sol (\$1,100,000) et aéroportés (\$500,000) en Abitibi; toujours en vue d'y déceler de nouveaux gisements miniers.

GLISSEMENTS DE TERRAINS Au secteur des eaux, le ministère des Richesses naturelles hérita d'un mandat spécial du conseil exécutif chiffré à \$1,500,000 afin d'aider la population si-

En raison de l'urgence de ces travaux routiers qui constituent le premier jalon à la route Matagami-Baie-James et des altérations techniques apportées au nouveau pont, la Société de développement de la Baie-James, ajouta sa propre participation financière de \$3,523,000 à la réalisation de ces deux projets.

En brochant le tableau des réalisations majeures du ministère qu'il dirige, M. Jean-Gilles Massé, lors d'une conférence de presse donnée à Victoriaville, ajoutait que des engagements financiers de \$2,3 millions avaient permis de compléter le chemin de ceinture de 52 milles autour des monts McGeorgie, en Gaspésie, afin de donner accès aux mines "Madeleine Limitée" déjà en exploitation et aux mines d'Iberville et Sullico en exploitation.

DRUMMONDVILLE (M.A.) — Les employés du Service social du centre du Québec devraient recevoir, dans un avenir très rapproché, une réponse affirmative officielle à leur requête en accréditation présentée au début du mois de décembre 1972. La requête touche 68 employés du Service social des bureaux de Drummondville, Victoriaville et Nicolet; elle comprend les conseillers sociaux, les travailleurs sociaux, les secrétaires et quelques autres groupes de tra-

verts à la villégiature, maintenu 81 lacs-réservoirs, 19 barrages de régularisation, deux barrages anti-inondation et 60 barrages de récréation et entretenu 80 stations d'analyse de la qualité des eaux et 564 stations météorologiques.

Pétrole et gaz naturel A la direction générale de l'énergie, en plus de l'émission avec de nombreux documents d'une politique gouvernementale sur l'énergie, on entreprit l'étude de l'aménagement d'un port pétrolier pour super-cargos sur le Saint-Laurent, fit adopter une législation sur le commerce des produits pétroliers pour assurer l'approvisionnement, suggéra l'extension du réseau de gaz naturel aux villes de Sherbrooke, Drummondville, Trois-Rivières et Québec et compléta par l'en-

treprise de l'Hydro-Québec l'électrification des villages de la Côte Nord et du village indien de Fort Georges sur la Baie-James.

Indiens et esquimaux

Enfin, la direction générale du Nouveau-Québec, qui s'intéresse au sort des Indiens et Esquimaux, partageait en quatre régions administratives, l'immense territoire afin de dispenser plus facilement l'aide sociale, souscrivait \$60.000 à la Fédération des coopératives esquimaudes, inaugura un nouvel hôpital de 42 lits à Fort Georges, établissait un camp d'été pour enfants esquimaux à Faise River et organisait la pêche industrielle autour de Fort Chimo en vue d'aider à la coupe et vente du bois chez les Indiens de Wemundji.

Le syndical formé des employés du Service social du Centre du Québec, dont le bureau chef est situé à Drummondville, sera affilié à la centrale syndicale CSN.

On sait que les négociations pour les employés des Services sociaux se déroulent à l'échelon provincial mais chaque syndicat décide par lui-même de l'acceptation ou du refus de la convention négociée. Il a également la possibilité de faire inclure dans la convention les éléments qui lui apparaissent indispensables ou utiles au niveau local.

Accréditation attendue par les employés du Service social

DRUMMONDVILLE (M.A.) — Les employés du Service social du centre du Québec devraient recevoir, dans un avenir très rapproché, une réponse affirmative officielle à leur requête en accréditation présentée au début du mois de décembre 1972. La requête touche 68 employés du Service social des bureaux de Drummondville, Victoriaville et Nicolet; elle comprend les conseillers sociaux, les travailleurs sociaux, les secrétaires et quelques autres groupes de tra-

Le président du comité provisoire, M. Jean-Pierre Vézina, du bureau de Drummondville, a indiqué au Nouvelliste hier qu'une entente avait été conclue au sujet de l'unité de négociations et qu'à partir de ce moment, il fallait s'attendre à une réponse affirmative imminente.

Outre M. Vézina, le comité provisoire qui avait été formé comprenait M. Jean-Marc Aurélie de Nicolet et M. Michel Des-

Le syndical formé des employés du Service social du Centre du Québec, dont le bureau chef est situé à Drummondville, sera affilié à la centrale syndicale CSN.

Subvention de \$17,316 aux loisirs de Ste-Monique

SAINTE-MONIQUE — L'Oeuvre des loisirs de Sainte-Monique, dans le comté de Nicolet, recevra une subvention de \$17,316, en égard du programme Initiatives locales, pour mener à bonne fin divers projets d'améliorations aux installations de loisirs.

La nouvelle a été annoncée, hier, par un porte-parole de l'organisme, M. Joachim Bastida. Ce dernier a précisé que la subvention permettrait la création de cinq emplois.

Au nombre des projets qui seront affectés par l'aide du gouvernement fédéral, on retrouve l'aménagement d'un terrain récréatif acquis par l'organisme de loisirs. On songe en outre à promouvoir de façon générale la participation aux sports et aux loisirs et à mettre sur pied une jardinière d'enfants.

Couronnement d'une reine chez les Fermières d'Arthabaska

ARTHABASKA — (R.L.) — de cette soirée, les femmes présentes pourront visionner des diapositives expliquant la façon de publier un journal. Selon sur place, pour donner les explications pertinentes, M. Roger Lamontagne, relationniste au quotidien Le Nouvelliste et M. Jean-Paul Bérubé, du département du tirage pour ce même journal.

Il y aura aussi échange de cadeaux. Un goûter complètera cette activité qui promet d'être fort intéressante.

Délégués de l'UQ de Richelieu

SOREL (L.B.) — Cinq délégués de l'Unité-Québec du comté de Richelieu participeront le 14 janvier à Montréal aux assises de l'Unité-Québec, qui seront présidées par M. Gabriel Loubier, chef du parti. Cette délégation sera dirigée par Mme André Ouellet, de Sorrel, présidente de l'Association de comté et membre du conseil exécutif national.

À cette assemblée, il y aura présentation des thèmes d'orientation du parti, analyse des résultats de la consultation auprès des militants sur le nom du parti et définition du programme d'action à court terme. Soulignons que la majorité des militants de l'Unité-Québec du comté de Richelieu seraient en faveur du retour à l'ancien nom de l'Union nationale.

La durée de mandat des commissaires établie à la commission Port-Royal

SAINT-LEONARD (AP) — Selon les dispositions de la loi 27, la commission scolaire Port-Royal a procédé cette semaine au tirage au sort déterminant la durée de mandat des commissaires.

Sur les onze commissaires qui forment le conseil, trois sont élus pour un an, quatre pour deux ans, et quatre pour trois ans. Le tirage au sort effectuée cette semaine, visait à déterminer ceux dont le mandat expirera à la fin de juin.

Ces trois commissaires sont M. Gilles Benoit, du quartier Sainte-Brigitte-des-Saults, M. Jean Claude Provencher, du quartier Saint-Sylvestre et Mme Jacqueline Gaudet, du quartier Sainte-Gertrude.

Comme le veut la procédure, les quatre commissaires dont le terme prendra fin à la fin de juin 1974, seront choisis l'an prochain, également par voie de tirage au sort.

entre/voisins

● MANSEAU — M. le curé Jean-Paul Rondeau, de Manseau, vient de révéler les statistiques paroissiales de la dernière année. Il y eut 20 mariages, 13 baptêmes et 12 sépultures alors qu'en 1971, on notait 20 baptêmes, 12 sépultures et 8 mariages.

● ARTHABASKA — La prochaine réunion des Foyers Notre-Dame aura lieu mardi soir le 9 janvier à 20 heures, à l'hôtel de ville, d'Arthabaska. Le sujet sera: "Nos familles sont-elles source d'épanouissement pour tous: parents et enfants?". Les invités à la rencontre seront des couples fiancés de même que des adolescents et adolescentes.

● PIERREVILLE — A Pierreville, les deux nouveaux marguilliers sont MM. Léo Dupuis et Hylas Martel, qui ont remplacé MM. Gilbert Descôteaux et Fernand Belletête. Les autres membres du conseil de la Fabrique de Pierreville sont MM. Guy Tremblay, Jean-Paul Grenier, Jean-Luc Précourt et Léo Lauzière.

Ottawa appuie le bill 63 (Fernand Daoust)

MONTREAL (PC) — Le leader syndical M. Fernand Daoust a déclaré, jeudi soir, que la partie du discours du trône, concernant le problème de la langue, lui apparaissait comme une ingérence dans les affaires du Québec.

Le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) faisait allusion à la promesse fédérale d'une aide supplémentaire aux provinces afin d'assurer aux citoyens la possibilité de faire instruire leurs enfants dans la langue officielle de leur choix. "Ceci peut être interprété comme un appui implicite au bill 63", a commenté M. Daoust.

Le bill 63 est une loi québécoise, donnant le droit aux parents de faire instruire leurs enfants en Anglais ou en Français, à laquelle

s'opposent le Parti québécois et certains groupes syndicaux.

En novembre dernier, le Parti libéral du Québec avait demandé au gouvernement libéral d'obliger les futurs immigrants des pays non-anglophones d'envoyer leurs enfants à l'école française dans la province de Québec.

Selon M. Daoust, le gouvernement fédéral semble appuyer la thèse du libre-choix. "S'il en est ainsi, a-t-il enchaîné, il va provoquer une dure réaction au Québec."

Il a toutefois précisé que la déclaration était sujette à de diverses interprétations, selon que les immigrants sont ou ne sont pas considérés comme Canadiens au sens légal.

L'acupuncture commence à susciter l'intérêt de l'Association médicale

par Glennis ZILM

OTTAWA (PC) — Les gouvernements provinciaux ainsi que les groupes de médecins des provinces devraient se préoccuper d'élaborer une réglementation de base qui couvrirait l'acupuncture, a déclaré le Dr J. D. Wallace de l'Association médicale canadienne.

Dans un article de la revue de l'association, parue cette semaine, le Dr Wallace a soutenu que les questions de contrôle et de permis, concernant l'acupuncture, devraient toucher les méde-

cins comme les non-médecins et devraient être réglées avant qu'on connaisse de sérieux problèmes.

Il a exposé le point de vue médical officiel qui dit que, si une technique médicale ne peut pas être reconnue valable de façon scientifique, elle doit être déclarée inacceptable.

Toutefois, continue-t-il, la profession médicale doit sérieusement considérer l'acupuncture comme une technique pouvant être très utile à la médecine moderne.

La technique est basée sur

une ancienne méthode chinoise et se pratique en appliquant des aiguilles sur des endroits précis du corps humain. Cette technique fait disparaître la douleur, sans qu'on puisse expliquer le phénomène d'un point de vue scientifique.

Preuve scientifique

Il reste à déterminer maintenant si la profession médicale est suffisamment large d'esprit pour mettre son amour-propre de côté et pour accepter le fait qu'il puisse exister des éléments, dans la pratique des

soins de la santé, qui peuvent échapper à la preuve scientifique.

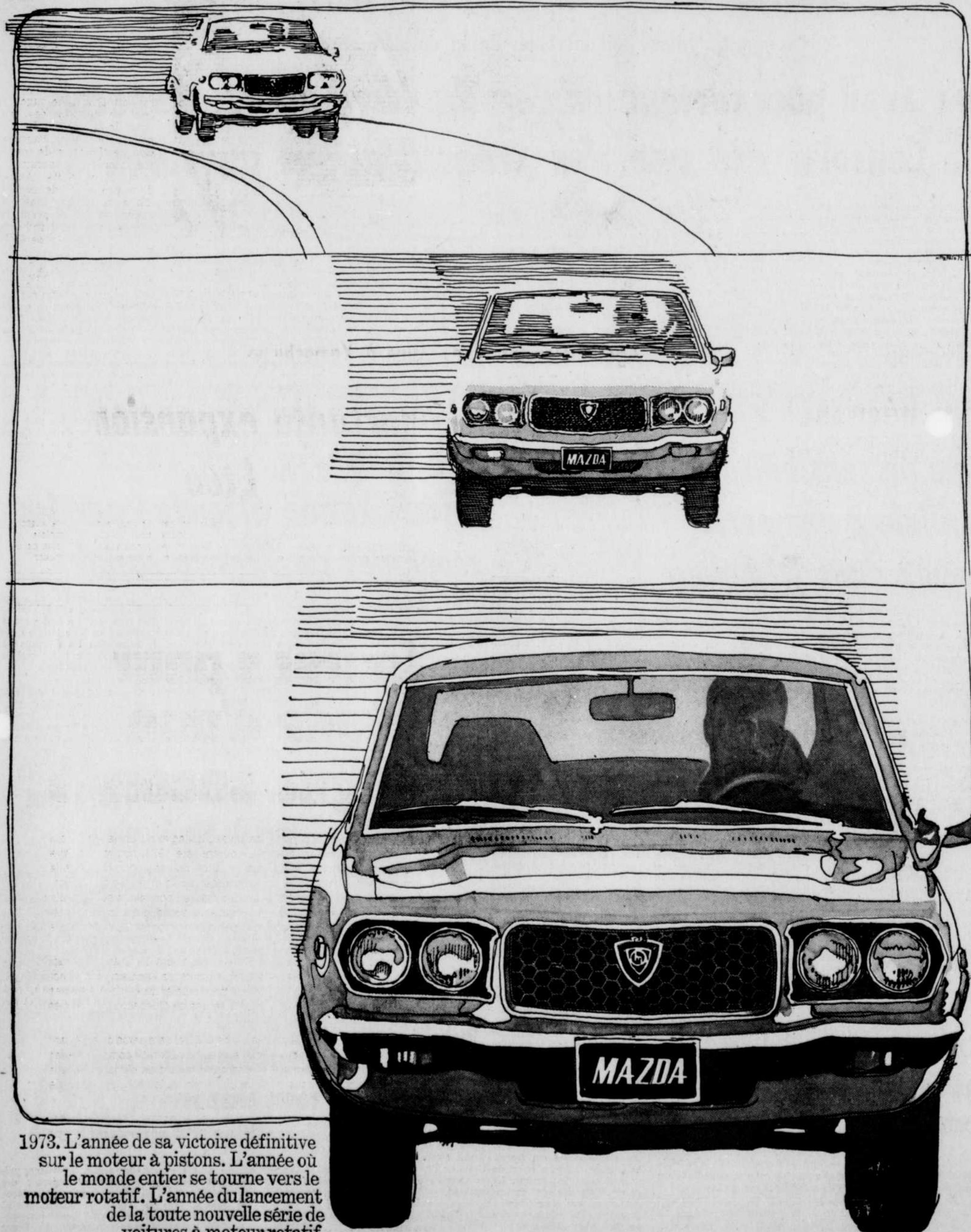
La question de la preuve scientifique a quelquefois opposé, dans le passé, les médecins et certains groupes de citoyens, affirme le Dr Wallace en citant le cas de la prescription de la vitamine E chez les cardiaques et dans la pratique de la chiropraxie.

L'acupuncture ne doit pas être considérée comme une cure-miracle, comme l'a souligné une délégation de médecins chi-

nois récemment, a-t-il poursuivi. Ils ne savent pas si son efficacité est limitée aux conditions dans lesquelles le système nerveux contrôle la couleur.

Le Dr Wallace a soutenu que l'acupuncture nécessitait en Chine de longues années de formation professionnelle. C'est ainsi que les organismes législatifs doivent s'empêcher d'agir pour la protection du public contre les charlatans qui se servent de cette technique pour exploiter la population.

MAZDA PROCLAME 1973: L'ANNÉE DU MOTEUR ROTATIF



1973. L'année de sa victoire définitive sur le moteur à pistons. L'année où le monde entier se tourne vers le moteur rotatif. L'année du lancement de la toute nouvelle série de voitures à moteur rotatif. Les modèles RX-3 de Mazda.

Colgate-Palmolive condamnée à l'amende

OTTAWA (PC) — La compagnie Colgate-Palmolive, accusée le 15 décembre dernier d'avoir publié des réclames trompeuses, a reçu une amende de \$1-500, jeudi, de la part de la Cour de comté.

Le 25 août, la compagnie a été accusée en vertu de la Loi sur les coalitions, en relation avec une offre gratuite présentée avec l'achat de pâte dentifrice.

Au cours du procès, en décembre, le procureur de la Couronne a déclaré que la réclame publicitaire était susceptible de faire croire au consommateur

qu'il recevrait, avec l'achat de la pâte dentifrice, une plume-feutre gratuite.

A l'ouverture de l'emballage, toutefois, l'acheteur apprend qu'il lui fallait acheter un autre tube de dentifrice pour obtenir la plume-feutre.

Et pourtant, on pouvait lire sur l'emballage: "Offre gratuite de plumes-feutre; voyez les détails à l'intérieur".

Le juge C.F. Doyle a déclaré jeudi que la somme de l'amende était suffisante puisque le délit résultait d'une négligence plutôt que d'une mauvaise intention dirigée contre le public.

Le cadeau de \$50,000 n'était pas illégal

TORONTO (PC) — Une enquête policière a exonéré de tout blâme la firme Fidiman Ontario Ltd. en rapport avec le don de \$50,000 qu'elle avait fait au Parti conservateur ontarien avant l'élection du 21 octobre 1971.

Le rapport des hauts fonctionnaires provinciaux, dirigés par M. Clay M. Powell, conseiller de la Couronne, a été rendu public, vendredi, par le ministre de la Justice M. Dalton Bales.

M. Bales avait ordonné l'enquête le mois dernier, après que des membres de l'Opposition à l'Assemblée législative eurent demandé des explications sur ce don, qui survenait au moment où la Commission gouvernementale des accidents de travail avait approuvé un prêt de \$15 millions à la compagnie Fidiman.

Le rapport de M. Powell affirme qu'il n'y a rien qui prouve que le don de Fidiman Ltd. ait

été fait en vue d'obtenir un contrat du gouvernement.

Le rapport précise de plus qu'il n'y a pas d'offense selon le code criminel, comme l'avait prétendu à l'Assemblée législative, le député libéral Albert Roy de la circonscription d'Ottawa-Est.

Il n'y a pas lieu de croire, ajoute le rapport, que la décision d'accorder un contrat à la firme Fidiman ait été motivée par des raisons injustifiables ou que la compagnie n'ait pas répondu de façon satisfaisante aux exigences du comité de sélection.

Le ministre des Transports et des Communications M. Gordon Carton, qui est responsable de la Commission des accidents du travail, a confié aux enquêteurs qu'il n'avait pas eu connaissance de la souscription de Fidiman Ltd. lorsqu'il a approuvé le contrat.

Les médecins haïtiens sont mal inspirés de se plaindre (Dr. Roy)

QUEBEC (PC) — "Les médecins haïtiens sont mal inspirés de se plaindre de l'examen que le gouvernement du Québec et le Collège des médecins font passer aux médecins étrangers immigrants dans cette province, car cet examen est celui préparé par nos universités à l'intention des étudiants de quatrième année de médecine".

C'est ce qu'a déclaré jeudi, le Dr Augustin Roy, registraire du Collège des médecins du Québec en réponse aux critiques formulées par la Coopérative des services de la Communauté haïtienne du Québec.

Cet organisme s'est plaint auprès du ministre de l'Immigration, M. Jean Bienvenue du nombre élevé d'échecs à cet examen et a suggéré que les médecins qui l'ont raté puissent quand même avoir accès aux hôpitaux en tant qu'externes ou dans le domaine de la recherche.

La Coopérative a en outre demandé que le gouvernement et le Collège des médecins aident les candidats à se préparer à l'examen.

Selon le Dr Roy, les médecins étrangers qui veulent s'éviter des déceptions n'ont qu'à demander à passer l'examen dans leur pays d'origine, de façon à ce qu'ils sachent à quoi s'en tenir avant de venir s'établir ici.

Il a ajouté qu'il n'était pas exagéré de demander à un médecin arrivant au Québec d'être au moins aussi compétent qu'un étudiant de quatrième année.

Depuis 1966, tout médecin étranger immigrant au Québec doit subir avec succès l'examen du Collège des médecins et faire un stage d'au moins un an dans un hôpital pour avoir le droit de pratiquer sa profession.

En 1972 sur 160 candidats, seulement 45 pour cent ont passé cet examen avec succès.

D'une province à l'autre...

CHARLOTTETOWN (PC) — La circulation était pénible, vendredi matin, après qu'une violente tempête ait apporté 11 pouces de neige à la région.

Un porte-parole du bureau de météorologie a annoncé que la capitale de l'Île-du-Prince Édouard avait été victime du plus gros de la tempête qui s'est propagée à travers les Maritimes. La plupart des autres centres ont récolté cinq pouces de neige... seulement.

TORONTO (PC) — Quatre conseillers exécutifs de Toronto ont décidé, jeudi, de se priver dorénavant de leur limousine et de leur chauffeur, qui coûtaient aux contribuables la somme annuelle de \$150,000. Le conseil municipal a cependant admis que ce service demeurait essentiel pour le maire David Crombie.

TORONTO (PC) — Un homme qui est décédé dans sa petite chambre de pension, laissant \$100,000 derrière lui, a été inhumé jeudi en présence de quelques voisins.

Les autorités n'ont pas encore trouvé aucun parent à M. Bernard Steele, qui, à l'âge de 68 ans, vivait en reclus et dont on a trouvé le cadavre samedi. Sa mort remontait à plusieurs jours.

Le trésorier public William Winkler a déclaré qu'à la suite du décès de M. Steele, \$100,000 ont été trouvés sous formes d'hypothèques et dans des comptes de banque. Tout cela, mais pas de testament.